



Jean-Paul LECOQ
Député de Seine Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

jeanpaul-lecoq.fr

Monsieur Gérard DARMANIN,
Ministre de l'Action et des Comptes
Publics

Monsieur Didier GUILLAUME,
Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation

Objet : Sauvetage de la filière cidricole

Messieurs les Ministres,

De nombreuses filières économiques et agricoles ont terriblement souffert de la crise du coronavirus. Parfois par manque de main d'œuvre, parfois par une modification des habitudes de consommation liées au confinement.

Le 27 avril dernier, un grand nombre d'organisations professionnelles de la filière cidricole vous ont interpellé en tirant la sonnette d'alarme.

L'absence de possibilité de faire vieillir le cidre et la mono-orientation de la filière française de production de pommes à cidre font craindre une crise sans précédent pour ce secteur du fait de la conjonction 1) de la chute des ventes en grande surface, 2) de l'arrêt complet des ventes dans les lieux comme les restaurants et les bars – les fameux CHR, et 3) du ralentissement brutal des exportations.

Cette crise a amputé de 50 à presque 100 % les chiffres d'affaires des entreprises de la filière.

Ce choc étant symétrique sur l'ensemble de la filière, les débouchés d'urgence étant absents, les aides actuelles de l'État, bien que salvatrice pour certaines entreprises, n'ont pu soutenir à elles seules la catastrophe actuelle.

Ainsi, je me permets de relayer auprès de vous leur demande, notamment celle concernant la nécessité d'un rachat des stocks de fruits et d'alcool par l'État pour la fabrication d'alcool industriel, comme du gel hydroalcoolique. Cela permettrait de valoriser cette filière tout en maintenant élevée la production de gel hydroalcoolique pour les mois qui viennent.

La demande de réinscription du cidre sur la liste des produits à base de fruits et légumes transformés dans l'OCM Fruits et Légumes, ainsi qu'un appui financier pour la communication sur la filière dans le cadre de FranceAgriMer serait également intéressant.

Messieurs les Ministres, pourriez-vous m'indiquer quand vous ferez connaître à la filière cidricole un plan de sauvetage, en lien avec les régions les plus touchées, tel que proposé par le courrier des organisations professionnelles du secteur cidricole ?

Veuillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de ma haute considération.

Jean-Paul LECOQ

Vu - Député de Seine Maritime